



Résolution concernant l'information sur l'outil « Décompte du temps de travail » CE Orange France Siège du 24 Mars 2016

Les élus du CE OFS réunis ce jour demandent :

- La requalification du point « Information sur l'outil « Décompte du temps de travail » en Information / consultation
 - Sa programmation pour une prochaine réunion de CE ordinaire.
 - L'information / consultation de tous les CHSCT
 - Nous demandons également à la Direction d'apporter à l'outil les modifications nécessaires afin de répondre aux obligations légales, conformément aux demandes de l'inspection du travail, tel que sus visé dans le courrier de l'inspection du travail de Normandie Centre daté du 12 Février 2016 et qui sera annexé à cette résolution.
 - La présentation d'un plan de communication vers les salariés et les managers sur cet outil
- Le CE OFS rendra son avis motivé lorsque les points cités ci-dessus seront complétés et présentés.

Pour : 12 (6 CFE-CGC - 2 SUD – 1 CGT – 3 CFDT)

Contre : 0

Abstention : 1 (1 CFTC)

Résolution adoptée

Réponse de la Direction :

OK pour prise en compte d'un certain nombre de nos remarques

KO pour passer le dossier en consultation au CE car dossier déjà passé en CCUES et CNSHCT

En conséquence : le CE demandera l'avis de l'inspection du travail sur les arguments avancés par la Direction pour refuser la consultation.